TranSFaire
Organisme de Développement des compétences
9 rue Jean Daudin - 75015 Paris
Tél : 01 53 69 08 80 - Mail : info@transfaire.org

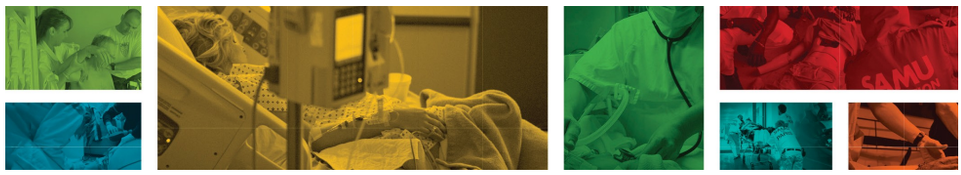

Prise en charge des agents et des équipes victimes de violence

Formation & sensibilisation des responsables de services

Réf : SST018
Durée : 7h
Dates et tarifs disponibles sur le site de l'association

Objectifs

› Mobiliser les cadres dans la prise en charge globale de la violence au sein de l'établissement et de leurs services
› Sensibiliser les responsables de service aux situations de violence et d'agressivité, réactualiser leurs connaissances
› Faciliter la mise en place d'une politique de prévention, d'accompagnement et de suivi de ces situations

Public*

› Cadres responsables de services, Responsables médicaux, Représentants du personnel et Personnels de la médecine du travail

Programme

› Définitions : la violence et l'agressivité
› Situations favorisant l'agressivité, repérage des facteurs de risque
› Responsabilité médico-légale
› Psychopathologie de la personne victime d'agression ou de violence
› Rôle de la hiérarchie : mise en place d'une stratégie individuelle et institutionnelle de prévention et d'accompagnement
› Accompagnement de la personne victime : conduite immédiate, réparation...
› Rôle de la médecine du travail
› Mise en place d'une cellule de crise, gestion de l'information, des médias
› Étude de cas concrets

Méthodes pédagogiques

› Apports théoriques
› Résolution de situations concrètes apportées par les participants
› Support pédagogique aux stagiaires

Modalités d'évaluation

› Évaluation des connaissances
› Évaluation des acquis en continu : quizz, étude de cas, mises en situation pratique…
› Évaluation par objectif de formation
› Questionnaire individuel de satisfaction à chaud
› A distance : impact de la formation sur l'évaluation des pratiques

Intervenants

› Médecins, Psychologues

Délais d'inscription

Les inscriptions peuvent être enregistrées jusqu'à 48h avant la session. Cependant nous vous conseillons de nous les adresser au plus tard un mois avant le début du stage ; délai à partir duquel nous confirmons les formations

Accessibilité

Transfaire prend en compte l'intégration des personnes en situation de handicap.
Contactez-nous afin d'étudier les différentes possibilités d'adaptation mises à disposition

** Si non renseigné pas de prérequis*

MAJ : 26/06/2026